

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CAF LEMAN

## VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

L'Assemblée générale est déclarée ouverte à 18h37.

### 1- Rapport Moral

En tant que Président de l'association CAF LEMAN, je vous remercie d'avoir répondu à la convocation d'Assemblée Générale Ordinaire annuelle que j'ai l'honneur de présider.

Je remercie également toutes les structures qui nous ont soutenu financièrement par leurs subventions ou leurs dons :

- La ville de Thonon à travers l'OMS et pour le prêt de cette salle,
- L'intercommunalité Thonon Agglo et CCPEVA pour les salles d'escalade
- Le ministère des Sports à travers l'Agence Nationale du Sport
- La région Rhône-Alpes Auvergne
- Le département de la Haute Savoie
- La FFCAM, le Comité régional AURA et le comité départemental CD 74 pour leur aide constante à ma fonction de président et leur soutien à destination des jeunes et de notre section Handi CAF qui contribue largement au rayonnement du Caf Léman.

A titre personnel, je veux remercier très chaleureusement

- Tous les membres du Comité Directeur qui contribuent par leur travail inlassable, souvent dans l'ombre, à la bonne marche de ce club.
- Tous les bénévoles qui ont œuvré pour le fonctionnement au quotidien de l'association, ainsi qu'Anne-Pascale, notre secrétaire,
- Tous ceux qui se sont investis pour le bon fonctionnement des refuges de la Dent d'Oche, pour lequel je ne saurais oublier ni Thierry ni Rosy les gardiens et de Graydon ainsi que tous ceux qui ont participé aux travaux d'ouverture, de fermeture et d'amélioration des locaux. Une pensée toute particulière à Lionel Simond qui en la matière fait preuve d'une inépuisable énergie ; saluons donc sa nomination au poste de CTH pour l'ensemble des refuges FFCAM de la Haute Savoie.
- Tous les membres des anciens comités qui se sont investis dans le club et qui nous l'ont transmis jusqu'à aujourd'hui, pour mémoire il fut fondé en 1888. Je salue tout particulièrement mon ami Jean-François Forand qui après six années de présidence m'a transmis cette lourde tâche dont j'espère avoir été digne.
- Enfin et surtout, tous nos encadrants bénévoles sans lesquels rien n'existerait...

Le Comité salue également ses amis de longue date :

- Le Caf de Douvaine et le Caf Haut-Chablais Morzine
- Les Amis de la Nature,
- Le Secours en Montagne (livre en présentation)

Cet exercice 2023-2024 a été sous le sceau d'un prisme à sept faces

1. Croissance et bonne gestion
2. Formation et encadrement
3. Réalisations
4. Communication
5. Insertion et partage
6. Protection de notre milieu
7. Prospectives

### Croissance et bonne gestion :

De 779 adhérents en 2019, nous en sommes maintenant à 1022 avec une augmentation très spectaculaire de l'escalade en salle et une demande accrue, suite aux périodes COVID, de la pratique encadrée du ski de randonnée, à distance du bruit, de la surfréquentation et de la pollution. Quant à nos finances, je laisserai la tâche à nos trésoriers, de vous en décrire la bonne santé.

### Formation et encadrement :

On touche là au cœur de métier du CafLéman grâce aux inépuisables anciens et aux nouveaux formés ; je laisse à chaque responsable d'activité le soin de vous les présenter ainsi que leurs statistiques propres. Sachez, toutefois, qu'on voit à notre agenda un foisonnement de formations à l'initiative du CafLéman et c'est nouveau, il n'est plus nécessaire de parcourir des km pour se former. Que ce soit en escalade où je compte par moins de 30 sessions de formation, à la salle comme à la grande voie, en alpinisme alors qu'on en manquait ces dernières années, à la maîtrise du DVA (160 licenciés formés,) à une meilleure connaissance de la neige (formations NA1, NA2, SG1, déchiffrement hebdomadaire du BERA.) Je constate un réel enthousiasme à transmettre et à apprendre. De plus en plus de formateurs, de plus en plus de sorties collectives encadrées y compris pour des activités qui ne recrutaient plus comme le VTT ou le trail. Mon seul regret, ne pas avoir réussi à relancer l'école d'aventure probablement phagocytée par l'école d'escalade.

Malgré une météo capricieuse cette année, hiver à faible enneigement en dessous de 2000m, risque d'avalanche difficile à évaluer en haute altitude, fin d'été et début d'automne particulièrement pluvieux (25 sorties randonnée ou alpi en septembre-octobre 2023 contre 5 pour la même période en 2024) nous avons réussi à maintenir un total de 140 sorties extérieures mobilisant 160 encadrants ou coencadrants. A noter, que nous sommes de plus en plus partenaires des formations organisées par le CD 74 où Gaele, Pierre-O et Steven sont particulièrement actifs au travers de leurs groupes de formation.

J'éprouve aussi une grande satisfaction à constater que les filles sont de plus en plus nombreuses à participer à nos activités ; toutes activités confondues nous frôlons la parité 46% vs 54%. A noter qu'elles représentent 66% des randonneurs !

Et bien sûr, nos randonnées à thèmes toujours très prisées : randonnées champignons avec la société mycologique du bas Chablais, la randonnée observation des rapaces.

De telle façon nous sollicitons des professionnels de la montagne, Nicolas Tupin et Thibault Richard pour l'école d'escalade, Jean-Loup Fuster pour les stages NA2 et l'alpinisme, nous pourrions également en solliciter d'autres pour l'apprentissage de la géologie, de la faune et de la flore qui nous entourent. C'est aussi un de nos projets.

### Réalisations :

J'insiste encore, il nous a fallu renforcer nos commissions qui ont toutes maintenant un responsable voire un coresponsable pour l'épauler et font un énorme travail pour structurer toutes nos activités au cours de nos réunions de travail au nombre de dix pour le comité directeur et deux pour le seul bureau directeur. Cette année nous avons pu réaliser les travaux d'aménagement de toilettes sèches au refuge de la Dent d'Oche grâce à une subvention du département pour la moitié des travaux, le reste étant à notre charge.

### Communication :

Cette année, le CafLéman, via la commission de communication, a beaucoup travaillé pour sa communication et son identification .

Rafraîchissement du site avec la présentation des différentes commissions sportives ou administratives ainsi que des encadrants via la fiche contact avec photo permettant de les joindre aisément pour faciliter le dialogue entre licenciés et responsables.

Nouveaux logo, plus attractif, pour nous identifier, utilisé conjointement avec l'ancien plus traditionnel.

Nouvelle présentation de l'infolettre, mieux structurée, à la parution moins fréquente mais plus formelle.

Vous n'avez pas pu le manquer, travail de Catherine Ducret, le trombinoscope a été mis à jour.

Enfin, vous l'aurez remarqué, il nous manque le traditionnel Neige et Rocher. Rassurez-vous nous travaillons à sa parution pour Noël.

### Insertion et partage :

Avoir plus de demandes que d'offres est le revers de la médaille de notre croissance. Malgré tous nos efforts, d'aucuns se sentent frustrés de ne pouvoir s'inscrire aux sorties aussi facilement qu'ils le pensaient en prenant leur licence au CafLéman. Ce reproche m'a été opposé principalement pour les sorties ski de randonnée. Et pourtant, nous accueillons tous les nouveaux inscrits avec la promesse d'un verre offert au Caf'Hé , nous organisons 2 soirées d'information ski de randonnée, nous avons été attentifs pour la validation des exercices DVA à les programmer un samedi et/ou un dimanche d'une semaine paire et d'une semaine impaire pour satisfaire le plus grand nombre. Rien n'y a fait ! Après avoir contacté personnellement les déçus qui pensent que seule une caste de privilégiés, peut-être plus dégourdis que les autres ou bénéficiant d'un copinage, arrivent à s'inscrire à leur détriment, j'ai établi les statistiques de remplissage et de difficulté des sorties, deuxième critère de frustration. Il en ressort que 23% de nos sorties sont d'un niveau F, 44% du niveau PD et 33% AD ; **67% de nos sorties sont donc accessibles au plus grand nombre. Quant au taux de remplissage, il s'avère que les sorties de niveau F sont remplies à 67%, celles de niveau PD ou AD le sont à 84%. Il reste donc de la place.**

Malgré tout, je reste à l'écoute de ces doléances. C'est pourquoi, cette année, j'ai voulu des soirées accueil des nouveaux licenciés autour d'un verre en présence des encadrants de toute spécialité pour faire connaissance. 183 nouveaux adhérents au 5 novembre, 12 sont venus la première soirée, 7 la deuxième ! Je ne regrette rien, ces deux soirées ont été très enrichissantes pour tous les participants, encadrants inclus. J'en conclus qu'on ne peut pas plaire à tout le monde malgré nos efforts et Dieu sait que nous en faisons et qu'il y aura toujours des râleurs !

Pour aller plus loin dans la démarche, en plus de toutes les actions précitées, j'ai demandé à tous les encadrants de réserver des places pour les nouveaux inscrits le temps qu'ils se fassent une place, reste à trouver la méthode, étant opposé à toute sorte de flicage comme ça se pratique déjà dans certains clubs. J'ai également créé un cloud d'échange entre encadrants quant au niveau de pratique de chaque nouveau participant afin d'éviter l'écueil du « je ne te connais pas, je ne te prends pas dans ma sortie. »

Après, je voudrais que tous en soyez conscients, on ne peut pas tout demander aux encadrants qui, bénévoles, n'ont pas vocation à sacrifier leurs loisirs ou vie de famille au seul profit du CafLéman.

Que ceux qui ont bénéficié, hier, de la formation escalade en mobilisant des cordes au détriment de ceux qui grimpaient ne viennent pas aujourd'hui maudire les séances de formation.

Comme si les médailles avaient trois faces, il y a un autre problème auquel nous allons être confronté : la surfréquentation des salles d'escalade et les normes de sécurité. 24 personnes

autorisées dans la salle de JJR pour 40 présents en moyenne. Je suis en contact permanent avec les services de sécurité de l'OMS et de Thonon-Agglomération pour circonscrire ce problème. Il se pourrait que dans l'avenir on soit obligé de prendre des mesures restrictives ; on s'y prépare, on y travaille, on cherche des solutions pour ne brimer personne.

Maintenant, quand je vois le nombre de jeunes qui veulent s'engager dans une formation d'encadrants ou qui s'impliquent au sein des commissions je suis très optimiste pour l'avenir .

### Protection de notre milieu :

La montagne, Heidi Sevestre, glaciologue qu'il n'est pas nécessaire de présenter, l'a qualifiée de « Sentinelle du Climat ». Que de changement en 50 ans, faut-il que je vous parle du chalet de mes parents aux Gets dont on déneigeait le toit dans les années 70 tant il craquait sous le poids de la neige, des pans de montagne s'écroulant à cause de la disparition du pergélisol ou des vallées du Vénéon et de la Roya disparaissant sous des crues incontrôlables ? On s'en rend compte, on en parle, on le sait.

Collectivement, nous prenons conscience de ces dérèglements, mais les actions peinent à se mettre en place. Nous espérons que le Congrès de Pau auquel nous assistâmes JFF, Sandie et moi permettrait de réaliser des avancées au niveau fédéral, déclinables dans nos clubs... hélas.

Et nous, qu'avons-nous fait ?

Week-end de formation avec Christelle Bakhache (AMM) pour apprendre les bons comportements en milieu enneigé lors de nos pratiques, soirées GoodLoop pour apprendre à ne pas tout jeter au moindre accro et limiter notre consumérisme excessif, fresque du climat organisée en soirée au club, sorties en mobilité douce (le tour des Dents Blanches bus, la traversée du Haut Jura vélo+train) remplissage des voitures, réduction de nos déchets, maîtrise de nos dépenses en énergie et production de carbone, etc. La prise de conscience est réelle et s'accroît sortie après sortie, goutte après goutte comme dirait le colibri.

Demain, devons-nous nous limiter à des sorties de proximité, uniquement avec les transports en commun, ce sera à vous de le dire, ce club est le vôtre.

### Prospectives :

Nous sommes allés, Lionel Simond et moi, représenter le CafLéman à la houleuse assemblée générale de la FFCAM qui s'est tenue à Chambéry (futur siège de la FFCAM) les 6 et 7 avril 2024. De la même façon, je suis allé au séminaire du comité régional AURA en septembre.

Il ressort de toutes ces consultations que nous allons devoir modifier nos statuts et notre règlement intérieur pour y inclure de nouveaux **éléments réglementaires** imposés par notre ministère de tutelle, par exemple l'obligation de dénoncer les violences faites aux femmes que nous en soyons témoins ou simplement avertis.

Ces statuts, ainsi que le règlement intérieur définissent non seulement le cadre juridique de notre association loi 1901 mais aussi son mode fonctionnement. Ceux-ci se doivent d'évoluer en fonction de la jurisprudence, des lois et règlements et des modes de pratiques pour ne pas dire des nouvelles habitudes. Il est stipulé dans ces statuts que si on souhaite les modifier, il convient de respecter des règles et notamment de convoquer une Assemblée Générale **Extraordinaire** afin que, par son vote, chaque adhérent puisse, s'il le souhaite, s'exprimer. « Extraordinaire » car on ne modifie pas les statuts tous les ans !!

J'ai donc souhaité, avec le comité directeur, initier cette année ce chantier. Nous avons constitué un groupe de travail avec Lionel Simond (vice-président aux activités), Marielle Rizzolio (vice-présidente administrative) et Muriel Gasc (Secrétaire Générale,) à la lumière de ce que nous demande notre Fédération d'une part mais aussi ce que font d'autres Clubs Alpains

avec lesquels je suis en contact grâce à nos groupes de travail pour définir nos futurs Statuts et Règlement Intérieur.

Nos différents axes de travail prévoient la prévention des violences, surtout celles faites aux femmes, les rapports avec les professionnels de la montagne inscrits au CafLéman afin d'éviter toute confusion des genres et tous conflits d'intérêts.

Je souhaite également intégrer dans nos statuts la valorisation comptable des heures du bénévolat. La méthode est prête nous la testerons cette année avant de la présenter. Par exemple la valorisation des heures de bénévolat pour l'encadrement des activités de l'exercice 2023-2024 s'élève à 34.000€ que vous comparerez à notre exercice comptable monétaire.

Un autre axe de travail concerne l'écriture des Conditions Générales d'Inscription, surtout en ce qui concerne les prestations payantes (intervention d'un professionnel de la montagne et ses honoraires, réservations de logements lors de raids) afin d'éviter toute incompréhension ou déboires pour l'encadrant qui fait l'avance des frais.

Beaucoup de nos changements visent à simplifier notre fonctionnement et favoriser, chaque fois que possible, l'usage d'outils numériques. A titre d'exemple, durant le confinement nos statuts ne nous autorisaient pas à tenir un CD en visio, et voter. Demain ce sera possible.

Nous avons prévu que l'assemblée générale extraordinaire se tienne le même jour que notre prochaine assemblée générale ordinaire de 2025. Il serait compliqué en terme logistique d'ouvrir le débat à cette occasion. L'objectif ce jour-là sera essentiellement de recueillir votre vote.

En revanche, **afin de pouvoir partager, échanger**, et surtout **améliorer le contenu** de ces statuts, votre avis, votre parole nous est précieuse, nous **vous enverrons en temps opportun le contenu de notre travail afin que vous nous fassiez part de vos remarques avant le vote.**

Je vous remercie de m'avoir écouté avec attention et vous demande de bien vouloir approuver ce rapport moral par vos votes sur le bulletin prévu à cet effet.

**Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants, soit 56 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstentions.**

## 2- Bilan financier

Matrice club FFCAM

Matrice adresse 1 Matrice adresse 2 Matrice adresse 3

CP Matrice Ville

N : du 01/09/2023 au 31/08/2024

N-1 : du 01/09/2022 au 31/08/2023

Page 1/2

09/10/2024 16:27

ACTIF	Année N			Année N-1	PASSIF	Année N	Année N-1
	Brut	Amortissement	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise		
fonds commercial					Ecart de réévaluation		
Autres					Réserves	65 231	61 724
Immobilisations corporelles	168 346	57 389	110 957	114 775	Report à nouveau		
Immobilisations financières					Résultat de l'exercice	8 364	3 507
					Subventions d'investissement sur bien renouvelé		
<b>TOTAL I</b>	<b>168 346</b>	<b>57 389</b>	<b>110 957</b>	<b>168 346</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>73 595</b>	<b>65 231</b>
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en cours (autres que marchandise)					Provisions pour risques et charges	73 416	75 936
Marchandises					Fonds dédiés		
Avances et acomptes versés sur commande					<b>TOTAL II</b>	<b>73 416</b>	<b>75 936</b>
Créances							
Clients et comptes rattachés					DETTES		
Autres	1 598		1 598	941	Emprunts et dettes assimilées	260	5 474
					Personnel congés payés		
Valeurs mobilières de placement	23 923		23 923	19 016	Organismes sociaux à payer		
Disponibilités	13 366		13 366	12 668	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	285		285	240	Autres	3 142	1 110
					Charges à payer		
Charges constatées d'avance	284		284	1 011	Cotisations perçues d'avance		900
<b>TOTAL II</b>	<b>39 456</b>		<b>39 456</b>	<b>33 876</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>3 402</b>	<b>7 484</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>207 802</b>	<b>57 389</b>	<b>150 413</b>	<b>202 222</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>150 413</b>	<b>148 651</b>
Immobilisations financières à moins d'un an				0	Réserves statutaires	0	
Créances à plus d'un an				0	Dettes à moins d'un an	0	
					Dettes à plus d'un an et moins de 5 ans	0	
					Dettes à plus de 5 ans	0	

Matrice club FFCAM

Matrice adresse 1 Matrice adresse 2 Matrice adresse 3

CP Matrice Ville

N : du 01/09/2023 au 31/08/2024

N-1 : du 01/09/2022 au 31/08/2023

Page 2/2

09/10/2024 16:27

DEPENSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RECETTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-9	32	Ventes de marchandises	26 436	27 090
Variation de Stocks			Productions vendues	413	976
Achats matières et autres approvisionnement					
Variation de stocks	500	5 112	Variation de stocks	600	525
Autres achats et charges externes	14 372	12 691	Production immobilisée		
Impôts et taxes	1 547	1 524	Subvention d'exploitation	8 133	7 622
Salaires et traitements	4 912	4 896	Reprise sur provision et amortissements transfert de charge	2 520	2 520
Charges sociales	3 728	3 640	Autres produits	54 411	48 618
Dotations aux amortissements					
sur immobilisations: dotation aux amortissements	3 818	3 818			
sur immobilisations: dotation aux provisions					
sur actif circulant: dotation aux provisions					
pour risques et charges					
Autres charges	62 909	55 647			
<b>TOTAL I</b>	<b>91 777</b>	<b>87 361</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>92 513</b>	<b>87 351</b>
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
<b>TOTAL II</b>			<b>TOTAL II</b>		
			PRODUITS FINANCIERS		
			de participation	906	304
CHARGES FINANCIERES			d'autres valeurs mobilières		
Dotations aux amortissements et aux provisions			autres intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilées	60	245	reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences négatives de change			différences positives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières			produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>60</b>	<b>245</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>906</b>	<b>304</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion			sur opérations de gestion	6 781	2 908
sur opérations en capital			sur opérations en capital		549
dotations aux amortissements et aux provisions			reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL IV</b>			<b>TOTAL IV</b>	<b>6 781</b>	<b>3 458</b>
Engagement à réaliser sur leg affecté					
<b>TOTAL V</b>					
Impôts sur les bénéfices et assimilés					
<b>TOTAL VI</b>					
Total des charges	91 837	87 606	Total produits	100 201	91 113
Solde créditeur (bénéfice)	8 364	3 507	Solde débiteur (perte)		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 201</b>	<b>91 113</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 201</b>	<b>91 113</b>

Le trésorier adjoint présente le budget et apporte quelques précisions :

Les ventes d'adhésions reflètent le nombre croissant d'adhérents.

Certains postes augmentent, comme l'électricité.

Il y a eu beaucoup de frais de formation l'an passé, tous les encadrants ayant été remboursés des frais qu'ils avaient engagés. Il y aura moins de dépenses prévues pour ce poste cette année.

Une facture manquante (6600€) sera intégrée dans l'exercice prochain.

Le crédit pour notre deuxième local a été soldé en mai.

Le budget prévisionnel est calculé sur la moyenne des deux années précédentes.

Maud Brunet et Jean-Pierre Mur, vérificateurs aux comptes, attestent de la sincérité et de la régularité des comptes.

**Ce bilan financier est approuvé par 55 voix POUR (1 vote non exprimé.)**

### **3- Cotisations et tarifs**

#### **a – Maintien de la part club des licences pour 2025**

Comme toutes les années en juin, dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel de l'exercice suivant, le comité fait le point sur les recettes prévisibles, dont la part club de la licence des adhérents. Cette part représente environ un tiers des recettes du club.

Les charges fixes du club représentent environ la moitié des dépenses, dont les rémunérations des salariés.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de conserver le même montant de la part club des licences qu'en 2024.

**Le maintien du montant de la part club est approuvé avec 55 voix POUR et 1 abstention.**

#### **b – Réduction de la part club des licences**

Depuis de nombreuses années, l'opération « réduction pour les nouveaux licenciés » est appliquée à partir du 1er mai de chaque année. Les modalités sont les suivantes :

- la réduction consentie sur la part fédérale de la licence (hors assurances) est de 20 % à condition que le club applique au moins le même taux sur sa part club.

- le club consent un taux égal à 20 % sur sa part club.

#### **Cependant :**

- la réduction ne s'applique ni aux assurances, ni aux parts comités,

- la réduction ne s'applique pas aux renouvellements de licence.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de voter cette réduction de la part club des licences de 20% pour les nouveaux licenciés à compter du 1er mai 2025 pour l'exercice 2024/2025.

**Cette réduction est approuvée avec 52 voix POUR, 2 voix CONTRE, 2 abstentions.**

#### 4- Budget prévisionnel

DEPENSES	imput.	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25 V1	RECETTES	imput.	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25 V1
<b>Achats fournitures</b>		<b>2061</b>	<b>1707</b>	<b>6273</b>	<b>2120</b>	<b>3450</b>	<b>Locations et ventes</b>		<b>20084</b>	<b>22353</b>	<b>49900,66</b>	<b>27445</b>	<b>26090</b>
Fournitures non stockables (EDF...)	6061XX	699	730	827	950	1000	Ventes adhésions FFCAM	707500	15352	19604	23995,33	25306	24000
Matériel	603000	47	382	4612,47	150	1500	Internet : vente adhésions FFCAM		4175	5334	15566,63		
Cordes de randonnées							Chèques : ventes adhésion FFCAM		11177	14270	8428,7		
2 DVA = 500 euros							Augmentation part club						
Livrets de formation SDR							Cartes découvertes	707520	56	14	158	341	200
trousses de pharmacie							Reprise partielle résultat exercice précédent				0	0	
Achats produits FFCAM	607200	99	210	0	100		Ventes livres	707400	208	96	112	48	40
Vorosses	603100	500	500	500	600	600	Vorosses	758001					
Fourniture pour entretien, réparation, maintenance	606320	605	0	216	278	250	Location Locaux + Parking	708000	4309	2340	1115	1570	1600
Fournitures administratives	606400	111	74	118	42	100	Location du matériel	705000	159	299	525	180	250
<b>Services extérieurs</b>		<b>5020,17</b>	<b>3922</b>	<b>4621</b>	<b>4789</b>	<b>5075</b>	<b>Subventions</b>		<b>10613</b>	<b>8712</b>	<b>7597</b>	<b>8233</b>	<b>9200</b>
Charges locatives	614000	4765	3598	4342,05	4500	4725	ANS	741000	2250	2000	2000	00	2000
Assurances	616000	255,17	280	279	289	300	A-projet accueil locaux						
Documentation (bibliothèque)	618XX		44	0		50	B-projet HandiCAF						
<b>Autres services extérieurs</b>		<b>4993,53</b>	<b>3981</b>	<b>7206</b>	<b>6648</b>	<b>7500</b>	C- projet EE+EA+CAMP ETE						
Frais bancaires	627800	26	-11	53,3	71	60	OMS	742000	3250	2992	3582	4198	4000
Intérêts des emprunts	661100	621	429	244,89	60	0	Fonctionnement						
Neige et rocher	6041XX	925,4	0	1293	1161	1200	Manifestation Vorosses						
Prestations extérieures : contrôle, entretien, maintenance	615000	553	54	568,34	1347	1200	Soutien						
Déplacements mission réception	625100&101	69	314	755	536	550	Formations						
Forum des associations/missions diverses							Dont ecole escalade jeunes						
							CD74 FFCAM	745000	1400	600	0	0	500

Assemblée Générale (buffet)	625610	606,04	214	1056,17	178	250	Région AURA	740000	1700	620	0	0		
Cadeaux (médailles)	623400	1259	12	85	129	120	Comité régional	744000	9530	1200	900	1865	1300	
Actions en faveur des bénévoles	648000	325	53	0	1000		FFCAM	743000	810	800	640	1570	900	
Missions comité	625620	97,07	0	0	343		dont ecole d'&aventure							
Missions Réceptions (Galette)	625600	168,18	0	0	150		dont école escalade jeunes							
Concours photo							dont HandiCAF							
Timbres	626100	19	68	8	23	30	dont « que la montagne est belle »							
Téléphone	626200	189,8					Pub Neige & rocher	711000	250	500	475	600	500	
Internet et site Web (360)	626300	433	577	487,31	550	580	<b>Autres produits de gestion courantes</b>		<b>6234</b>	<b>7886,26</b>	<b>9148</b>	<b>9300</b>	<b>8600</b>	
Affiliations club, cotisation (FRAPNA, Lac pour tous)	628100	90	70	229,75	0						0			
Reversement cotisation FFCAM 2018	601000	15,2					Dons (dép Bén Non remb)	771300	2666	4164	2908,05	4850	4000	
Promotions diverses	623500	48,84	0	0	50	60	Produits divers de gestion courante	758000	1805	288	162	350	100	
Buvette local	606322	1007	1812	2372,68	2200	2300	Buvette local	751001	1209	3033	4405	3700	3900	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>6351XX</b>	<b>1500</b>	<b>1507</b>	<b>1524</b>	<b>1528</b>	<b>1600</b>	Produits exceptionnel divers & 707200	778800	554	401,26	549	0		
<b>Rémunérations</b>		<b>5807</b>	<b>6443</b>	<b>8483</b>	<b>7734</b>	<b>9832</b>	Recettes QLMB				1124	400	600	
salaires nets salariés	641000	4306	4469	4896,01	4351,2	5800								
cotisations salariales et impôts à la sources	645000	1501	1974	3587	3383,1	4032								
<b>Activités</b>		<b>29893,85</b>	<b>38235</b>	<b>55382</b>	<b>63259</b>	<b>63100</b>	<b>Activités</b>		<b>17819,1</b>	<b>23170,7</b>	<b>40675</b>	<b>50999</b>	<b>45500</b>	
EE jeunes + camp d'été	651110	14931	1664	35208,64	34946	3500	EE jeunes + camp d'été	751010	12820	14140	29590	34945	35000	
Ecole d'&aventure	651120	3040	2560	0			Ecole &aventure	751020	1415	1250	0	0		
Alpinisme et cascade de glace	651130	525	856	260,14	300	300	Recettes HandiCAF	751230	871	1032,7	0	290		
Vélo de montagne - VTT					75	150	recette activités	751000	0	653	3735	3700	0	
Escalade libre et canyoning	651150	1312	2457	2044,82	4557	2000								
Escalade adultes - cours	651115	3038	5461	6016,85	6348	6500	Escalade adultes - cours	751050	2460	6055	5670	6348	6500	
Formation UF1 Sécurité Glacier/NA/Cartographie	652200	26	204	1189,61	4973	4000	Formation UF1 Sécurité Glacier/NA/Cartographie	752200	0	40	1680,2	5600	4000	
Parapente	651240	138	34200	160	200	200	Formation cadres	752100	1037	0		116	0	
Ski de montagne	651160	1535	1888	2566,33	4000	4000	<b>Produits financiers</b>	<b>761000</b>	<b>106</b>	<b>91</b>	<b>304</b>	<b>906</b>	<b>700</b>	

Randonnée pédestre - Raquettes	651140&70	380	1056	373,01	250	250
QLMB	651195	2040	1419	1069	2800	2800
Protection de la montagne	651190	462,85	00	00	900	900
Handicaf	651230	2427	2939	1295,45	1950	2000
Formation cadres	652100	164	2401	5158,11	2000	5000
<b>Remboursement capital prêt local</b>	<b>164000</b>	<b>6423</b>	<b>6602</b>	<b>6786,15</b>	<b>5214</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>55698,55</b>	<b>62397</b>	<b>90276,08</b>	<b>91292,3</b>	<b>90557</b>
-----------------------	--	-----------------	--------------	-----------------	----------------	--------------

<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>54856,1</b>	<b>62212,96</b>	<b>107107,625</b>	<b>96883</b>	<b>90090</b>
-----------------------	--	----------------	-----------------	-------------------	--------------	--------------

<b>BALANCE</b>	-842,45	--	-	5591	-467
<b>BILAN</b>	3881	5391	?		

**Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des votants, soit 56 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstentions.**

## **5- Elections**

### **a – Comité Directeur**

#### **Membres du Comité :**

Théo ACHABOUB  
 Catherine DUCRET  
 Delphine FAVRE  
 Muriel GASC  
 Jacques-Bernard GRAUX  
 Michel LANGLOIS  
 Loïc LANNAUD  
 Steven LELONG  
 Gérard POHER  
 Olivier RINGOT  
 Marielle RIZZOLIO  
 Lionel SIMOND

#### **Candidats (à voter) :**

Vianney DAUPHIN  
 Marie-Christine DESPREZ

### **b – Représentant du CAF Léman à l'Assemblée Générale de la FFCAM**

#### **Se porte volontaire (à voter) :**

Jacques-Bernard GRAUX

## **c – Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024-25**

### **Se portent volontaire (à voter) :**

Maud BRUNET

Jean-Pierre MUR

**Ces candidatures sont approuvées à l'unanimité des votants, soit 56 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstentions.**

### **6- Intervention de C. Arminjon, Maire de Thonon les Bains**

M. Arminjon félicite le club pour l'implication de ses bénévoles et la bonne tenue de sa trésorerie. Il rappelle le rôle de la municipalité dans l'attribution de subventions, la mise à disposition de locaux (gymnase) et l'entretien des murs d'escalade. Il finit en insistant sur la transition écologique qui s'effectue à Thonon les Bains.

### **7- Bilan des activités**

#### **Commission sécurité**

Pas d'accident déclaré lors des sorties sur 2023-2024.

Penser à bien déclarer ses accidents et partager grâce à I SERAC : <https://www.camptocamp.org/serac>

#### **Commission communication**

Equipe dynamique pour des nouveautés : nouveau logo, nouveau trombinoscope (et contacts facilités sur le site internet,) nouvelle infolettre.

Présence active et en hausse sur les réseaux.

#### **Sports de neige**

Statistiques très positives, en quantité comme en diversité de sorties.

Objectifs 2025 : inclure au maximum, emmener les adhérents vers l'autonomie puis l'encadrement, réduire l'empreinte carbone des activités de neige.

#### **Alpinisme**

Plus d'encadrants = 7 sorties à la journée, 3 week-ends, 1 séjour.

Projets : réorganiser l'activité, constituer des groupes d'apprentissage, continuer à participer aux actions alpi FFCAM.

#### **Raquettes**

5 journées (dont 2 exercices DVA,) 1 week-end en Chartreuse. Bilan satisfaisant compte tenu des quantités de neige.

#### **Randovol (parapente)**

Conditions peu propices mais 2 randos parapente et deux soirées de pliage du parachute de secours.

#### **Randonnée pédestre**

Malgré une météo aléatoire, de nombreuses collectives ont pu être proposées, avec une grande variété (destination, durée, difficulté, thèmes.)

#### **Vélo de montagne**

Activité en constante progression, projet de week-end enduro et bike park. Tenue VTT pour adhérents.

## **Trail**

Quelques sorties au programme, en cours de développement.

## **Via ferrata**

2 sorties très appréciées.

## **Escalade**

Effectif toujours important en SAE.

Ecoles d'escalade : 7 groupes soit 94 enfants / 2 groupes soit 20 adultes.

Rééquipement de 3 murs et achat de matériel.

Formations et sorties organisées.

## **HandiCAF**

Sorties régulières, parfois sous la pluie. Vidéo et témoignage.

## **Commission refuges**

Graydon : nettoyage en juillet

Dent d'Oche : nouvelles toilettes installées. Encore de nombreux projets.

Fréquentation en légère baisse. Beaucoup d'aide des bénévoles.

## **Les Vorosses (section ski alpinisme)**

Pas d'organisation de course cette année, mais organisation d'un week-end festif pour les 30 ans de la section.

Excellents résultats pour Rémi Cantan et Julien Bernaz.

## **Commission formation**

Nombreuses formations, à destination des pratiquants et des encadrants.

Consulter attentivement le site du club et la commission formation.

## **Commission protection du milieu montagnard**

Organisation de sorties et soirées en intérieur (fresque de la montagne, intervention des écogardes) et en extérieur (faire sa trace, à destination des encadrants, randonnées à thème.)

## **8- Honneur à nos anciens adhérents**

Cette année, 4 de nos licenciés ont fêté leurs 25 ans de CAF, 3 leurs 50 ans.

L'Assemblée Générale 2024 du CAF Léman est clôturée à 21h.

A Thonon le 4 décembre 2025

